Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON UNIVERSITÉ

DÉLIBÉRATION
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ
N°CFVU-2020-004

SÉANCE DU 04 JUIN 2020
EN VISIOCONFÉRENCE

POINT 2.1
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA CFVU
SÉANCE DU 28 MARS 2019

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), en sa séance du 4 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Philippe ELLERKAMP, Président d'Avignon Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu le règlement intérieur de la CFVU modifié et approuvé le 19 septembre 2019, et notamment son article 16,
Vu la délibération du Conseil d'administration n°CA-2020-022 en date du 19 mai 2020 relative à l'adoption des modalités de délibération à distance des instances administratives à caractère collégial d'Avignon Université,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de la séance du 28 mars 2019 tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote de la CFVU : favorable à la majorité (quatre abstentions).

Membres composant la commission : 33
Membres présents (21) ou suppléés (6) : 27
Membres absents et non suppléés : 6

Avignon, le 7 juillet 2020

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1 AVIGNON UNIVERSITÉ

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

16 JUIL. 2020

Service des affaires générales et institutionnelles

Affaire suivie par
Ange POLIDORI

Téléphone
+33 (0)4 90 16 28 09

Courriel
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE
Campus Hannah Arendt
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr